
Adresse de la société populaire d'Égalité-sur-Marne, qui s'indigne de la horde des monstres qui ont conjuré contre la Convention et sollicite leur punition, en annexe de la séance du 6 germinal an II (26 mars 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire d'Égalité-sur-Marne, qui s'indigne de la horde des monstres qui ont conjuré contre la Convention et sollicite leur punition, en annexe de la séance du 6 germinal an II (26 mars 1794). In: Tome LXXXVII - Du 1er au 12 germinal An II (21 mars au 1er avril 1794) p. 434;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1968_num_87_1_20629_t1_0434_0000_4

Fichier pdf généré le 23/01/2023

forfaits. A peine peut-on croire l'énormité de crimes semblables. Mais l'intérêt du peuple, votre dévouement sans borne pour sa cause, viennent de dévoiler ces traîtres qui, sous le masque hypocrite du patriotisme, électrisoient le peuple, le stipendioient, et avoient conçu le projet infernal de l'appeller au massacre de ses représentants et de nos frères les Jacobins pour anéantir la liberté. Ils croyoient, ces insensés, par l'ostentation d'un civisme exagéré cacher au peuple la noirceur de leur cœur et bannir à jamais la vertu et les mœurs.

O montagne! Le flambeau qui t'a toujours éclairé est inextinguible. C'est ton amour brûlant pour le bien public et grâce à ton génie qui s'est toujours montré supérieur à toutes les intrigues, grâce à ton courage qui s'est augmenté à raison des dangers, grâce à la justesse de tes mesures, elle fut étouffée cette conspiration au moment où elle alloit éclater.

Oui, Citoyens représentants, la Société républicaine de Dormans, fidèle à ses serments, vous félicite sur votre nouveau triomphe, elle met toute sa confiance en vous, vous réitère son invitation de rester à votre poste et jure la perte des conspirateurs. Que les fils que ces nouveaux cannibales avoient tissés avec tant d'atrocité servent à les conduire au supplice qu'ils ont trop longtemps mérité. Tel est notre vœu. Vive la République. Vive la Montagne.»

LEJEUNE, VALLIN, BRUCHE, DECARNESON, DEDUN, GAUDÉSISTE, DUMONT, PRÉVOST, DEQUESNE, DEVOULGE, LARGILLIER, POTTIN, VALLIN, CHERNY, LAMBERT, ROBERT, MARION, DECOURTINE, LAGACHE, GIRARDIN, DALISSART, RENSON, MAUROY, DUMONT, MASÈRE, CASTELLAN, MARINIER, RAYMOND, PALLÉ, THORNET, DUVOIS (*présid.*), TÉMARD (*secrét.*), JOLY père, BARRY.

e'

[*La Sté popul. d'Ecrennes, à la Conv.; s. d.*] (1).

« Pères de la Patrie,

La Société vient d'apprendre par les papiers publics l'affreuse conspiration qui a mis en péril la France entière; elle vous félicite ainsi que les Comités de salut public et de sûreté générale du bonheur que nous avons eu que vous l'avez découverte. Elle vous invite à en tirer une vengeance éclatante, à rester à votre poste pour la sûreté, le bonheur et la gloire de la Nation. Vive la République et la Montagne!

CIRADDE, LAJALINE (*présid.*), BRASSANT, BÉGAULT, LE COQ (*secrét.*), CHAMAILLÉ, BICHET, DECAISNE (*secrét.*), POINTEUX, BELLION, CHALINE, CIRADDE fils, POINTEAU, GALLIER, Jean MURAT, CHALUCE (*agent nat.*).

d'

[*La Sté popul. d'Egalité-sur-Marne, à la Conv.; s. d.*] (2).

La liberté du peuple a donc encore courru des dangers. Des scélérats, sous le voile impur

d'un patriotisme exagéré, n'avoient donc usurpé sa confiance que pour le trahir avec plus de succès. Le fer des assassins étoit aiguisé, le Peuple, ses vrais amis, la Convention enfin, devoient être égorgés. Un déluge de sang alloit inonder le sol de la Liberté; et dans la commotion qui devoit résulter de ces forfaits, des hommes suant le crime, abreuvés de sang, se constituoient les tyrans de la France.

Ciel! Jusques à quand les traîtres continueront-ils d'exister? Que leur tête tombe; que leurs noms soient voués à l'exécration publique; que l'exemple de leur châtement attire ceux que l'ambition où l'intrigue pourroit amener à concevoir d'aussi odieux projets.

Mais ce n'étoit pas assez pour la Convention d'avoir consolidé la liberté sur les ruines de la tyrannie, d'avoir fondé la République, vaincu les despotes, d'être enfin l'égide du peuple; il falloit encore que, par la sagesse de ses mesures, l'active surveillance des Comités de salut public et de sûreté générale, elle confondît la malveillance et assurât la félicité publique. On ne peut acquérir plus de droit à la reconnaissance du peuple.

La Société populaire d'Egalité-sur-Marne, justement indignée contre la horde impie des monstres dont elle sollicite la punition, convaincue de la nécessité que la Convention achève son ouvrage, l'invite à rester à son poste. Elle a prêté le serment solennel d'aller à la recherche de l'intrigue, de sonder partout, de poursuivre les traîtres, de se rallier de nouveau à la Convention et de mourir pour sa défense et le maintien de la liberté.

La Société, dans sa séance du 29 ventôse, a adoptée à l'unanimité l'adresse cy-dessus, a arrêté qu'elle seroit adressée au Comité de salut public, à la municipalité de Paris, et à nos frères les Jacobins de Paris.

Elle a encore arrêté d'après une vive et patriotique discussion sur l'armée révolutionnaire que la suppression de cette armée seroit demandée à la Convention nationale; que, pour la remplacer, elle seroit invitée de décréter une augmentation dans la gendarmerie, laquelle seroit composée de vrais et purs républicains qui feroient leur service conformément à la loi et au désir de tous les vrais amis de la patrie. »

THIÉBAULT (*présid.*), GARNORET (*v.-présid.*), MARTIN (*secrét.*), DOVISSER (*secrét.*).

e'

[*La Sté popul. d'Elbeuf, à la Conv.; 2 germ. II*] (1).

« Citoyens législateurs,

Nous applaudissons à votre courage et à votre énergie; encore une fois vous avez sauvé la République.

Du haut de cette Montagne sainte et pure, vous avez découvert des nuages qui se formaient contre la Liberté : d'un œil calme et courageux vous avez vu, prévenu et dissipé l'orage; la Liberté sera toujours triomphante.

Le bruit de cette conjuration est venu frap-

(1) C. 299, pl. 1048, p. 40.

(2) C. 299, pl. 1048, p. 31.

(1) C. 299, pl. 1048, p. 24.